

Arrêté ministériel n° 2025-171 du 31 mars 2025 relatif à l'aide à la production d'électricité photovoltaïque

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	31 mars 2025
Publication	Journal de Monaco du 4 avril 2025 ^[1 p.3]
Thématiques	Energie ; Développement durable

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2025/03-31-2025-171@2025.04.05>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la Constitution ;

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L.172-1 et L.210-2 ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 3.647 du 9 septembre 1966 concernant l'urbanisme, la construction et la voirie, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 19 mars 2025 ;

Article 1er

Voir l'article A.172-2 du Code de l'environnement.

Article 2

Voir l'article A.172-2-1 du Code de l'environnement.

Article 3

Voir l'article A.172-2-2 du Code de l'environnement.

Article 4

Voir l'article A.172-2-3 du Code de l'environnement.

Article 5

Voir l'article A.172-2-4 du Code de l'environnement.

Article 6

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 4 avril 2025

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2025/Journal-8741>